ANNEXE 2 - Volet 2 : Priorités 2019

Toutes filières - National

Volet environnemental:

- o la réduction des émissions de gaz à effets de serre,
- o la réduction des intrants (engrais de synthèse, produits phytopharmaceutiques, médicaments vétérinaires),
- le développement de méthodes alternatives (lutte intégrée, auxiliaires naturels, lutte biologique, préparations naturelles peu préoccupantes – PNPP)
- o les économies d'énergie et d'eau,
- la valorisation agronomique des effluents,
- la diversification des assolements et l'allongement des rotations, l'association des cultures
- la protection des sols
- o le maintien ou le développement du cheptel d'abeilles, et favorisation des autres pollinisateurs naturels
- o la valorisation de la biomasse, y compris des effluents d'élevage, pour la production d'énergie destinée à l'exploitation agricole,
- o le développement de l'autonomie de l'exploitation,

Volet économie et marchés :

- les coûts de production en exploitation
- o la transformation à la ferme et vente directe
- o la traçabilité des produits
- o la qualité organoleptique et nutritionnelle des produits
- o l'aptitude à la transformation des produits agricoles
- Mieux connaître les apiculteurs : analyser le fonctionnement des exploitations par un suivi technico-économique
- o Bien-être animal : uniquement pour les volailles et les palmipèdes

Volet conditions de travail

- réduction des risques d'accidents et maladies
- o ergonomie, pénibilité et organisation du travail

Céréales - National

Volet environnemental:

- La réduction des émissions de gaz à effets de serre,
- La réduction des intrants (engrais de synthèse, produits phytopharmaceutiques, médicaments vétérinaires),
- Le développement de méthodes alternatives (lutte intégrée, auxiliaires naturels, lutte biologique, préparations naturelles peu préoccupantes – PNPP),
 - o dont la lutte contre les insectes au cours du stockage des céréales
- Les économies d'énergie et d'eau,

- La diversification des assolements et l'allongement des rotations, l'association des cultures,
- o La protection des sols,
- La valorisation de la biomasse, y compris des effluents d'élevage, pour la production d'énergie destinée à l'exploitation agricole,
- o Le développement de l'autonomie de l'exploitation.

Volet économie et marchés :

- o Les coûts de production en exploitation,
- o La transformation à la ferme et vente directe,
- La traçabilité des produits,
- o La qualité organoleptique et nutritionnelle des produits,
- L'aptitude à la transformation des produits agricoles,
 - o dont la qualité boulangère du blé
- La maîtrise du risque mycotoxines des céréales,
- o La propreté des lots de céréales tout au long de la filière.

Volet conditions de travail

- Réduction des risques d'accidents et maladies,
- o Ergonomie, pénibilité et organisation du travail.